

Mairie de Damas et Bettegney

POCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/03/2024

Etaients présents ou représentés : Claude MAIRE, Claude VAUTRIN, Jean-Sébastien LAUFFER, Florian HARROUÉ, Adeline BERNARD, Francis MANGIN, Charlotte LORANGE (pouvoir à Claude VAUTRIN), David ACCORSI, Céline THOUVENOT (pouvoir à Jean-Sébastien LAUFFER) (pouvoir à Claude MAIRE)

Etaients absents ou non représentés : Adrien MAYER

Secrétaire séance : Florian HARROUÉ

➤ Approbation du dernier procès-verbal

Unanimité pour

➤ Ajout lampadaire rue Lieutenant Larsen

A la suite de la dernière réunion, nous nous sommes rendus sur place pour ajouter un lampadaire à l'entrée de la rue Lieutenant Larsen depuis Epinal. Le SDEV a chiffré ces travaux avec le remplacement des lampadaires en LED. Le devis s'élève à 47 2000€ et en enlevant les aides, la part de la commune serait de 23 600€. Départ des travaux avant les subventions.

Unanimité pour

➤ Achat parcelle bois

Une parcelle de bois (A1322) d'une superficie de 55 ares, au-dessus de Bettegney est à vendre et la commune est propriétaire limitrophe de celle-ci. Les propriétaires proposent 2 500€.

Unanimité pour

➤ Reversement d'une aide reçue à un agent

Un agent a fait une demande d'aide auprès du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (PIPHFP) pour une aide auditive. Cette aide de 1 000€ est versée à la collectivité. Le maire demande à ce que cette somme lui soit intégralement reversé pour payer son appareil.

Unanimité pour

➤ Questions diverses

-Francis demande ce qu'il peut être fait pour combattre les corbeaux. Le maire dit qu'il faut aller à la fédération de chasse. Jean-Sébastien propose de faire un courrier type à mettre à la disposition de la population via PanneauPocket afin de faire remonter les demandes à la fédération de chasse.

-Les lycéens du lycée agricole et le garde forestier ont replanté les plants qui n'avaient pas repris à Saurupt (1100 plants)

-le jardin du souvenir est mis en place au cimetière. Il n'y a pas la place pour écrire les noms des défunts.

-le château des enfants est installé, il faut implanter la bascule (manque les reposes mains), terrasser et aménager le terrain pour la sécurité. Le grand toboggan est abîmé. Le devis de remplacement est de 1 500€. Jean-Sébastien propose de voir avec un carrossier et/ou un pisciniste pour réparer le trou.

Vu pour être affiché. Conformément aux prescriptions de l'article L. 121-17 du Code des Communes.

A Damas et Bettegney, le 22 mars 2024

Le Maire